

SCÈNE OUVERTE

samedi 16 juin 2018

de 17h à 19h - Salle des fêtes

inscription avant le 27 mai 2018

**MUSICIENS
CHANTEURS
DANSEURS
SLAMEURS
RAPPEURS**

■■■





gières

FÊTE DE LA MUSIQUE 2018

SCÈNE
OUVERTE

Objectifs

La ville de Gières souhaite offrir aux musiciens, chanteurs, danseurs, slameurs, rappeurs... giérois, la possibilité de se produire sur scène.

Présentation

- La scène ouverte se déroulera le samedi 16 juin 2018, de 17h à 19h, en salle des fêtes.
- Elle est ouverte aux musiciens, chanteurs et danseurs amateurs, sans critère d'âge ou de style musical.
- La durée de chaque prestation et l'ordre de passage seront fixés par les organisateurs.

Conditions générales

- L'inscription est gratuite.
- Les mineurs doivent remplir une autorisation parentale.
- La prestation n'est pas rémunérée. En outre, aucun défraiement ne pourra être demandé.
- Les artistes s'engagent à assurer leur prestation dans le respect du public, tant par leur comportement que leur propos, et devront s'abstenir de toute diffamation, discrimination ou incitation à la haine raciale (loi du 29 juillet 1991). L'organisateur est libre d'interrompre ou d'annuler toute prestation qui lui paraîtrait contraire à ces principes.
- Les participants s'engagent à respecter les horaires de passage fixés par les organisateurs.
- Le nombre de groupes retenus n'est pas limité et sera fixé par l'organisateur en fonction de la durée des différentes prestations. Il pourra donc refuser des demandes dans le cas d'un nombre trop élevé d'inscriptions.
- Si les circonstances l'y contraignent, l'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation à tout moment sans préavis et sans indemnité ni défraiement d'aucune sorte. De même, l'organisateur se réserve le droit de modifier l'ordre de passage si cela s'avérait nécessaire.
- Droit à l'image : les participants acceptent d'être photographiés et donnent leur autorisation pour l'exploitation de leur image à des fins promotionnelles pour la commune de Gières dans la presse ou le site internet de la ville, sans exiger de contrepartie financière. Le cas échéant, ils devront signifier leur refus par écrit.

Conditions techniques

- La salle des fêtes dispose d'une scène de 24 m². La capacité d'accueil maximale est de 120 personnes.
- Les artistes doivent apporter leurs propres instruments, sonorisation et matériel, et prendre en charge toute logistique technique en lien avec leur prestation.
- Les montages et démontages du matériel ne doivent pas excéder 15 minutes chacun.
- Les participants s'engagent à respecter les lieux mis à leur disposition.
- Les participants ou leur représentant légal devront faire leur affaire personnelle de toute police d'assurance pour les risques leur incombant (personnel, matériel, responsabilité civile) liés à leur participation à cette manifestation (trajet, prestation...).
- En sa qualité d'organisateur, la commune de Gières déclare avoir souscrit les assurances nécessaires à la couverture des risques lui incombant.

La participation à la scène ouverte implique l'acceptation totale et sans réserve de l'ensemble de ces conditions.

Inscriptions



Les candidats doivent s'inscrire auprès de la Direction de la vie locale avant le 27 mai 2018.

Toute inscription comprend :

- la fiche d'inscription complétée
- l'autorisation parentale pour les mineurs.

Ces documents sont à votre disposition à la Mairie de Gières ou à télécharger sur le site : www.ville-gieres.fr.

Le dossier dûment complété doit être envoyé à l'adresse suivante :

vie-locale@gieres.fr

ou

Mairie de Gières - Direction de la vie locale
15 rue Victor-Hugo
38610 Gières

Les groupes seront informés par téléphone ou par mail de l'ordre de passage deux semaines avant la scène ouverte.

Attention, places limitées, ne tardez pas à vous inscrire...

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à :

Nicole Fontaine

Email : nicole.fontaine@gieres.fr

Tél. : 04.76.89.69.29



FÊTE DE LA MUSIQUE 2018

INSCRIPTION SCÈNE OUVERTE

NOM DE SCÈNE : _____

Genre artistique :

musique / style musical à préciser : _____

danse

autre (à préciser) : _____

Pour les groupes, nombre de personnes :

Nom et prénom du responsable ou référent : _____

Adresse : _____

Téléphone :

Email : _____ @ _____

Durée souhaitée de la prestation : _____

choix 1

choix 2

Horaire de passage souhaité (entre 17h et 18h45) : h h

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) : _____

représentant légal de (Nom, Prénom) : _____

l'autorise à participer à la scène ouverte le samedi 16 juin 2018 et

j'accepte

je n'accepte pas

que la commune de Gières prenne des images lors de la prestation.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de participation et les accepter.

Fait à _____ le : _____

Signature